

Mar. 15 Sept. 26

Marseille

Durée

1 jour (7h)

Horaires

9h-17h30

Tarif

700 € HT Adhérents
900 € HT Non Adhérents
* déjeuner inclus

**Modalités
d'évaluation
des acquis**

Exercices cas pratiques

Public

Entreprises de toutes tailles, ingénieurs de recherche, chargés de mission innovation

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Cet enseignement a pour objectif de présenter le processus de protection des résultats de recherche et développement, ainsi que les dispositifs de valorisation de l'innovation en France.

Compétences visées à l'issue de la formation :

Autonomie dans les premières étapes de la protection intellectuelle. Les écueils à éviter. Connaissance des dispositifs de valorisation de l'innovation en France.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur

Intervenant

- Stéphane BERGAMINI *Délégué Général Novachim*

Programme

1. La propriété intellectuelle : généralités

- Utilité de la PI
- Propriété littéraire et artistique (PLA) ; Propriété industrielle (PI) ; Savoir-faire

2. Différents titres de PI :

- Brevet : Intérêt ; structure ; conditions de brevetabilité
- Suffisance de la description
- Activité inventive
- La recherche d'antériorité pour une étude de brevetabilité
- La procédure de dépôt du brevet, droit de priorité et système international de brevets
- Le savoir-faire : avantages ; utilisation ; protection ; comparatif brevet et savoir-faire.
- Exposé d'exemples

3. Contractualisation

- Accord de confidentialité
- Typologie des différents contrats

Livrable

Mémo remis en fin de session